



# DOSSIER EN VU DE CONTRACTER LE MARIAGE DE



M. /  Mme .....

**avec**

M. /  Mme .....

L'officier d'état civil appelé à célébrer votre mariage doit s'assurer que les conditions de fond et de formes prévues par la loi sont remplies.

Pour cela, un certain nombre de documents sont nécessaires. Ils devront être dûment remplis et devront être déposés en mairie, **si possible quatre semaines\*** au moins avant la date de la cérémonie.

**Une fois le dossier reçu en mairie, un projet d'acte vous sera envoyé par mail pour vérification.**

Cérémonie prévue le..... à ..... heures

\* Les documents ne pourront pas être déposés plus d'un an à l'avance.

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## TRADUCTION

Elle peut être effectuée :

- Soit par un traducteur assermenté auprès d'un tribunal français,
- Soit par le Consul de France dans le pays étranger où l'acte a été dressé,
- Soit par les Consuls étrangers en France,
- Soit par un traducteur assermenté dans le pays où l'acte a été établi **ET ensuite** visée par le Consulat de France sur place.

## LEGALISATION **Elle concerne tous les pays qui n'en sont pas dispensés.**

Les documents originaux (acte de naissance, certificat de célibat, jugement de divorce,...) établis à l'étranger doivent être légalisés par une autorité consulaire :

- consulat de France dans le pays étranger, présenter alors l'acte original avec sa traduction,
- consulat du pays étrangers en France.

**Nota bene** : La traduction conforme ne doit pas être légalisée.

## DISPENSE DE LEGALISATION

Suite à des accords internationaux, certains pays sont dispensés de toute légalisation :

**Pays concernés** : Algérie - Allemagne - Autriche - Belgique - Bénin - Brésil - Bulgarie - Burkina (Burkina Faso) - Cameroun - Centrafricaine (République) - Congo (Brazzaville) - Côte d'Ivoire - Croatie - Danemark - Djibouti - Egypte - Espagne - Gabon - Hongrie - Irlande - Italie - Kiribati - Luxembourg - Macédoine - Madagascar - Mali - Maroc - Mauritanie - Monaco - Niger - Pays Bas - Pologne - Portugal - Roumanie - Royaume-Uni - Saint-Marin - Sénégal - Slovaquie - Slovénie - Suisse - Tchad - Tchèque (République) - Togo - Tunisie - Turquie - Vietnam - Yougoslavie - R.F.Y Serbie et Monténégro.

**Territoires dépendants concernés** : Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin) - Aruba (Pays Bas) - Guernesey (R-U) - Jersey (R-U) - Man (île de) (R-U).

## APOSTILLE (convention de la Haye du 05/10/1961)

D'autres pays ont remplacé la procédure de légalisation par celle de l'apostille apposée sur les documents **originaux** étrangers.

**Pays concernés** : Afrique du Sud - Albanie - Andorre - Antigua et Barbuda - Argentine - Arménie - Australie - Azerbaïdjan - Bahamas - Barbade - Belize - Biélorussie (Belarus) - Bosnie Herzégovine - Botswana - Brunei - Chypre - Colombie - Corée du Sud - Équateur - Estonie - États-Unis - Fidji (île) - Finlande - Géorgie - Grèce - Honduras - Inde - Islande - Israël - Japon - Kazakhstan - Lesotho - Lettonie - Libéria - Liechtenstein - Lituanie - Malawi - Malte - Marshall (île) - Maurice - Mexique - Moldavie - Namibie - Norvège - Nouvelle-Zélande - Panama - Russie (fédération de) - Saint-Christophe et Nieves - Sainte-Lucie - Saint-Vincent et les Grenadines - Salvador - Samoa Occidentales - Seychelles - Suède - Suriname (Surinam) - Swaziland - Tonga - Trinité-et-Tobago - Ukraine - Venezuela.

**Territoires dépendants concernés** : Anguilla (R-U) - Bermudes (R-U) - Cayman (îles) (R-U) - Cook (îles) (Nouvelle-Zélande) - Falkland (îles) (R-U) - Géorgie du Sud (île) (R-U) - Gibraltar (R-U) - Guam (E-U) - Hong Kong (Chine) - Macao (Chine) - Mariannes du Nord (E-U) - Montserrat (R-U) - Niue (île) (accord de libre association avec la Nouvelle Zélande) - Porto Rico (E-U) - Sainte-Hélène (R-U) - Samoa américaines - Territoire Antarctique britannique - Turques & Caïques (îles) (R-U) - Vierges américaines (îles) - Vierges britanniques (îles).

## PUBLICATION DES BANS

Dans certains cas, les futurs époux domiciliés à l'étranger seront chargés de procéder aux formalités de publication des bans auprès des autorités locales compétentes.

### TRES IMPORTANT

Aux termes de l'article 441-6 du code pénal : « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

Aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

## DOCUMENTS A FOURNIR AU DEPOT DU DOSSIER

		EPOUX	EPOUSE
1	ATTESTATION INDIVIDUELLE (document joint)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	JUSTIFICATIF de DOMICILE et RÉSIDENCE (quittance de loyer, bail, titre de propriété, taxe d'habitation). Présentation de <b>l'original récent</b> (moins de 3 mois)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	COPIE INTEGRALE de L'ACTE DE NAISSANCE délivré par la mairie du lieu de naissance ( <b>à renouveler si le dossier est déposé plus de 3 mois avant le mariage</b> ) (6 mois si naissance dans les DOM-TOM)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pour les personnes de nationalité étrangère, voir <b>ANNEXE</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	PIECE IDENTITÉ. Présentation de <b>l'original</b> (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	COPIE DE L'ACTE DE DÉCÈS du précédent conjoint pour les personnes veuves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	CONSENTEMENT du Curateur ou du Conseil de famille pour les personnes placées sous curatelle ou tutelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	AUTORISATION MILITAIRE (pour les militaires servant à titre étranger) lorsque le futur conjoint est de nationalité étrangère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	TÉMOINS : PHOTOCOPIE d'une PIÈCE D'IDENTITÉ (comportant le <b>nom d'épouse</b> pour les femmes mariées). Cette photocopie doit permettre de RECONNAÎTRE la personne. (Carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport) <b>(2 au minimum, 4 au maximum)</b>		<input checked="" type="checkbox"/>
9	RÉGIME MATRIMONIAL - CERTIFICAT DU CONTRAT DE MARIAGE établi devant notaire ou ACTE DE DÉSIGNATION DE LOI ÉTRANGÈRE APPLICABLE ou CERTIFICAT LE MENTIONNANT, à déposer <b><u>au plus tard</u></b> 15 jours avant le mariage		<input type="checkbox"/>
10	COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE DES ENFANTS COMMUNS		<input type="checkbox"/>
	A cette occasion, rapporter le livret de famille de parent(s) non marié(s).		<input type="checkbox"/>

## ANNEXE

**Tous les documents étrangers doivent être :**

- 1- Légalisés, s'ils n'en sont pas dispensés, ou revêtus d'une apostille (voir verso)
- 2- accompagnés de la traduction effectuée par un traducteur assermenté (voir au verso)

<b>DOCUMENTS A FOURNIR AU MOMENT DU DEPOT DU DOSSIER AU MOINS QUATRE SEMAINES AVANT LA DATE DU MARIAGE</b>	<b>EPOUX</b>	<b>EPOUSE</b>
<p><b>Une copie intégrale de l'acte de mariage (datant de moins de 6 mois à la date du mariage)</b> à demander à la mairie de votre lieu de naissance.</p> <p>Ce document doit identifier précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance de l'intéressé(e),</li> <li>• les noms et prénoms de ses pères et mères,</li> <li>• et éventuellement, les mentions marginales.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Pour les personnes célibataires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un document émanant des autorités dans votre pays ou de votre consulat indiquant que vous n'avez jamais contracté mariage. Ce document de moins de six mois peut se présenter sous la forme d'un certificat de célibat ou de capacité matrimoniale.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Pour les personnes divorcées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une copie de l'acte de mariage portant la mention de divorce,</li> <li>• à défaut, joindre la copie du jugement de divorce. Le caractère définitif doit être mentionné, sinon joindre une attestation du tribunal ou de l'avocat précisant que ce jugement est devenu définitif,</li> <li>• un certificat de capacité à mariage (moins de six mois) délivré par les autorités de votre pays attestant que vous êtes actuellement divorcé(e) et libre de tout engagement matrimonial pour contracter à nouveau mariage.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p><b>Pour les personnes veuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une copie de l'acte de mariage,</li> <li>• une copie de l'acte de décès de votre précédent conjoint,</li> <li>• Un certificat émanant des autorités dans votre pays, ou de votre consulat attestant que vous êtes actuellement veuf(ve) et libre de tout engagement matrimonial pour contracter à nouveau mariage.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p><b>Un certificat de coutume (de moins de 6 mois)</b> délivré par votre consulat reproduisant les règles relatives au mariage dans votre pays (document obligatoire dans le cas où la personne de nationalité étrangère souhaite faire prévaloir sa loi nationale). Ce document vous permettra de connaître les conditions quant à la validation de votre mariage auprès des autorités de votre pays.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Une pièce d'identité</b> (présentation au guichet du titre de séjour ou à défaut du passeport) (Pour les ressortissants de la C.E.E., leur carte nationale d'identité).</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## ATTESTATION INDIVIDUELLE EPOUX

Nom : ..... (en majuscule)  
Prénoms : ..... (Identique à votre CNI)  
Profession : .....  
Date de naissance : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | à ..... (Ville + Département)  
Nationalité : .....

### **DOMICILE**

(Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs époux a son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de publication prévue par la Loi, article 74 du Code Civil.)

Adresse : .....  
Code Postal + Ville : | \_\_\_\_\_ | .....

### **RESIDENCE ACTUELLE**

Adresse : .....  
Code Postal + Ville : | \_\_\_\_\_ | .....  
Date de début de la résidence actuelle : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

### **COORDONNÉES**

Tél Domicile : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | Tél Portable : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
@ : .....

Domicile après le mariage :  Domicile  Résidence Actuelle

### **VOTRE SITUATION FAMILIALE**

Célibataire  Pacsé  Veuf  Divorcé

Nom et prénom du précédent conjoint : .....  
Date du veuvage, divorce ou dissolution du pacs : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

	<b>Votre père</b>	<b>Votre mère</b>
Nom (de jeune fille)		
Prénom		
Profession		
Adresse		
Ville + Dpt		
Décédé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude  
des renseignements portés sur  
l'ensemble de ce document.**

A \_\_\_\_\_ le | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
Signature de l'époux

## ATTESTATION INDIVIDUELLE EPOUSE

Nom : ..... (en majuscule)  
Prénoms : ..... (Identique à votre CNI)  
Profession : .....  
Date de naissance : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | à ..... (Ville + Département)  
Nationalité : .....

### **DOMICILE**

(Le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs époux a son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de publication prévue par la Loi, article 74 du Code Civil.)

Adresse : .....  
Code Postal + Ville : | \_\_\_\_\_ | .....

### **RESIDENCE ACTUELLE**

Adresse : .....  
Code Postal + Ville : | \_\_\_\_\_ | .....  
Date de début de la résidence actuelle : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

### **COORDONNÉES**

Tél Domicile : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | Tél Portable : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
@ : .....

Domicile après le mariage :  Domicile  Résidence Actuelle

### **VOTRE SITUATION FAMILIALE**

Célibataire  Pacsé  Veuf  Divorcé

Nom et prénom du précédent conjoint : .....  
Date du veuvage, divorce ou dissolution du pacs : | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |

	<b>Votre père</b>	<b>Votre mère</b>
Nom (de jeune fille)		
Prénom		
Profession		
Adresse		
Ville + Dpt		
Décédé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude  
des renseignements portés sur  
l'ensemble de ce document.**

A \_\_\_\_\_ le | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ |  
Signature de l'épouse

## REGIME MATRIMONIAL

Un contrat de mariage sera-t-il établi avant le mariage ?

Oui

Non

Si Non, le régime matrimonial ne pourra être modifié qu'après 2 ans de mariage.

Une loi étrangère sera-t-elle choisie ?\*

Oui

Non

Si Oui :

Nom	Adresse	Qualité	Date de contrat ou de l'acte

### \*Instruction Générale relative à l'Etat Civil (n°382 et n°550 -1)

(...) Conformément à l'article 3 de la Convention sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux conclue à la Haye le 14 mars 1978, les futurs époux peuvent désigner comme loi étrangère applicable celle de l'État sur le Territoire duquel l'un des époux a sa résidence habituelle au moment de la désignation, celle sur le territoire duquel il établira sa nouvelle résidence habituelle après le mariage ou celle dont l'un des époux à la nationalité au moment de cette désignation. Ils peuvent également choisir, en ce qui concerne les immeubles, la loi du lieu où ils sont situés (...)

## TEMOINS

Le mariage doit être célébré en présence de **minimum 2 témoins majeurs, 4 au maximum**. Ils devront se munir d'une pièce d'identité pour la cérémonie.

	1 <sup>er</sup> Témoin	2 <sup>ème</sup> Témoin
Nom (de jeune fille)		
Nom d'usage		
Prénoms		
Situation (Célibataire, Marié(e), veuf(ve), divorcé(e))		
Profession		
Adresse		
Code Postal + Ville		

	3 <sup>ème</sup> Témoin	4 <sup>ème</sup> Témoin
Nom (de jeune fille)		
Nom d'usage		
Prénoms		
Situation (Célibataire, Marié(e), veuf(ve), divorcé(e))		
Profession		
Adresse		
Code Postal + Ville		

# ENFANTS COMMUNS

(Filiation établie à l'égard de chacun des futurs époux)

	1 <sup>er</sup> Enfant	2 <sup>ème</sup> Enfant	3 <sup>ème</sup> Enfant
Nom			
Prénom			
Date de Naissance			

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les futurs époux ont-ils un lien de parenté entre eux ?  Oui  Non

Si oui, lequel ? :.....

Les futurs époux font-ils l'objet d'une curatelle ou d'une tutelle ?  Oui  Non

Y aura-t-il un mariage religieux ?  Oui  Non

Désirez-vous que l'échange des anneaux ait lieu dans la salle des mariages ?  Oui  Non

Souhaitez-vous qu'un élu précis célèbre votre mariage ?  
Si oui, lequel ? :.....

Désirez-vous la publication gratuite de votre mariage dans notre bulletin municipal ?  Oui  Non

Souhaitez-vous personnaliser musicalement votre cérémonie ? (Le matériel et la musique sont à votre charge)  Oui  Non

Pouvez-vous indiquer, approximativement, le nombre de personnes invitées au mariage civil ? .....

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce dossier.**

A \_\_\_\_\_ le | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |

Signature du futur **époux**

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce dossier.**

A \_\_\_\_\_ le | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |

Signature de la future **époux**